PARIS le 11 août 2025

CSE
SNCF
HOLDING

CSE SNCF HOLDING - FOCUS CSSCT SÛRETÉ

8 AOÛT 2025

COMPTE-RENDU CSSCT SÛRETÉ

SIG SAUER P320 :
DANGER OU SIMPLE RUMEUR ?

Vos représentants UNSA-Ferroviaire font le point en CSSCT extraordinaire.

À la suite de la diffusion de vidéos préoccupantes sur les réseaux sociaux montrant de possibles défaillances du pistolet Sig Sauer P320, de légitimes inquiétudes sont apparues parmi les agents.

Face à cette situation, vos représentants UNSA-Ferroviaire ont immédiatement exigé la tenue d'une CSSCT extraordinaire pour obtenir des garanties fermes sur la sécurité de notre arme de service.

Cette réunion s'est tenue le 8 août 2025.

L'UNSA-Ferroviaire a fermement interpellé la direction sur les points suivants :

#1 **La demande d'une garantie absolue :** l'UNSA-Ferroviaire a exigé que la direction garantisse qu'**aucune arme en service ne présente de défaillance technique** pouvant entraîner un départ de coup de feu sans une action volontaire sur la queue de détente ;

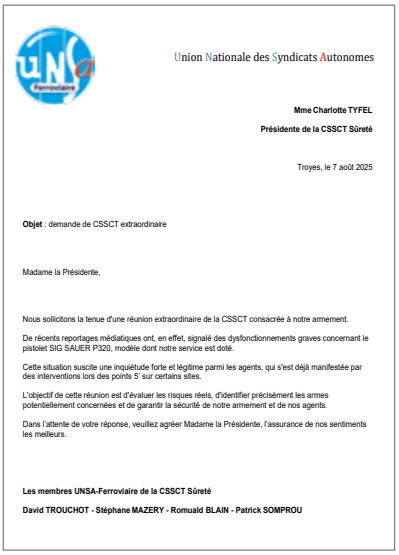

Union Nationale des Syndicats Autonomes

Mme Charlotte TYFEL
Présidente de la CSSCT Sûreté

Troyes, le 7 août 2025

Objet : demande de CSSCT extraordinaire

Madame la Présidente,

Nous sollicitons la tenue d'une réunion extraordinaire de la CSSCT consacrée à notre armement.

De récents reportages médiatiques ont, en effet, signalé des dysfonctionnements graves concernant le pistolet SIG SAUER P320, modèle dont notre service est doté.

Cette situation suscite une inquiétude forte et légitime parmi les agents, qui s'est déjà manifestée par des interventions lors des points S' sur certains sites.

L'objectif de cette réunion est d'évaluer les risques réels, d'identifier précisément les armes potentiellement concernées et de garantir la sécurité de notre armement et de nos agents.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer Madame la Présidente, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Les membres UNSA-Ferroviaire de la CSSCT Sûreté

David TROUCHOT - Stéphane MAZERY - Romuald BLAIN - Patrick SOMPROU

#2 **Des questions sur les modifications passées :** nous avons rappelé que les premières armes livrées en 2017 avaient fait l'objet d'une « mise à jour volontaire », avec l'ajout d'un kit (le disconnector). Nous avons demandé pourquoi cette modification a été nécessaire si l'arme était initialement jugée sûre ;

#3 **La responsabilité de l'employeur :** nous avons clairement signifié à l'entreprise que sans réponse précise et rassurante, nous nous verrions dans l'obligation de déposer un droit d'alerte et de demander le retrait temporaire des armes pour garantir la sécurité de tous ;

#4 **Le refus de blâmer les agents :** nous avons insisté sur le fait que le débat devait porter sur la fiabilité mécanique de l'arme, et non sur d'éventuelles "mauvaises manipulations" des agents, qui sont formés et respectueux des procédures.

URIEL Laura
uriel.l@unsa-ferroviaire.org

SOMPROU Patrick
somprou.p@unsa-ferroviaire.org

TROUCHOT David
trouchot.d@unsa-ferroviaire.org

MAZERY Stéphane
mazery.s@unsa-ferroviaire.org

Face à nos interrogations, la direction, appuyée par l'armurier national et une responsable de la ligne métier, a apporté les réponses techniques et organisationnelles suivantes :

- **Un mécanisme de sécurité en cinq points :** la direction a détaillé les **cinq actions mécaniques indépendantes et obligatoires** qui doivent se produire pour qu'un tir soit possible. Selon l'expert, une décharge accidentelle sans action sur la détente est mécaniquement impossible sur nos modèles ;
- **Des modèles différents de ceux des vidéos :** il a été précisé que les armes de la Sûreté ferroviaire (P320) **ne sont pas les mêmes modèles** (M17/M18) que ceux montrés dans les vidéos qui circulent ;
- **Des maintenances et des contrôles stricts :** la direction a rappelé la chaîne de contrôle en place :
  - Les VFA réalisées par chaque agent ;
  - Les maintenances triennales avec démontage complet de chaque arme ;
  - Les KN réguliers.
- **L'impossibilité de modifier l'arme :** il a été confirmé que les modifications manuelles de la mécanique de l'arme, possibles aux États-Unis, sont **interdites et rendues impossibles** sur nos armes grâce à des dispositifs spécifiques (vis anti-pirate).

Bilan et ce qu'il faut retenir

- La direction a garanti que les armes étaient fiables, que seule une mauvaise manipulation pouvait engendrer un départ de feu intempestif...
- **Nous prenons acte de ces garanties techniques, mais restons extrêmement vigilants.** Le moindre incident devra être immédiatement signalé et analysé.
- Nous avons également profité de cette réunion pour insister sur le fait que la sécurité passe par la maîtrise parfaite de l'arme. Nous avons donc demandé que **des séances d'entraînement supplémentaires** puissent être facilement accessibles pour tout agent en exprimant le besoin, au-delà des séances réglementaires.
- Enfin, la direction s'est engagée à réaliser une communication officielle à l'ensemble des agents, à notre demande, pour clarifier la situation. Nous veillerons à ce que cela soit fait rapidement.

La sécurité des agents comme celle des clients n'est pas négociable.
Vos représentants UNSA-Ferroviaire restent à votre écoute et continueront de veiller au respect de vos conditions de travail.